

# LE COMMERCE DE PRÉDATION : NOUVELLE EXPRESSION DU COMMERCE SANS DÉVELOPPEMENT : LE CAS DE L'ALGÉRIE 1980-2013.

SOUAK Arezki - Maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales- Koléa-  
Algérie. [asouak@yahoo.fr](mailto:asouak@yahoo.fr)

SOUAK Fatma-Zohra- Maître de conférences à l'Ecole Nationale Supérieure de  
Statistique et d'Economie Appliquée. Koléa - Algérie. [asouak@yahoo.fr](mailto:asouak@yahoo.fr)  
Pôle universitaire de Koléa –Douaouda. Wilaya de Tipaza.

**Résumé :** Présenté généralement comme une source potentielle de croissance économique aussi bien au plan théorique que pratique, le commerce extérieur algérien, administré jusqu'à la fin de la décennie 1980 a fait l'objet depuis 1989 d'une libéralisation. Cette dernière qui entraine dans le cadre de la mise en œuvre des réformes économiques, avait pour objectif, d'améliorer le taux de croissance et par la même la satisfaction des besoins de la population. Mais l'ouverture économique rapide et non régulée n'a pas permis à ce commerce d'être un levier pour la croissance et pire encore, au lieu d'en être un des moteurs, il devient un obstacle à l'indépendance économique. En effet, en privilégiant l'importation de biens de consommation particulièrement durables et en imposant un mode de consommation inadapté par rapport au niveau de développement, il en devient "prédateur" avec l'aval de l'Etat soumis qui a favorisé le développement du capital commercial au détriment du capitalisme industriel.

**Mots clefs :** commerce extérieur, réformes économiques, libéralisation, dépendance, prédation, ouverture commerciale.

**Abstract:** Generally presented as a potential source of economic growth also to the theoretical that practical, Algerian Foreign trade administered until the end of the decade 1980 investigated since 1989 for liberalization. The latter coming in the context of the implementation of economic reforms, was aimed, to improve the rate of growth and the same satisfaction of the needs of the population. But the rapid and unregulated economic openness did not this trade to be a lever for growth and worse yet, instead of being one of the engines, it

becomes an obstacle to economic independence. Indeed, by favoring the importation of particularly durable consumer goods and by imposing an inappropriate mode of consumption compared with the level of development, it becomes "predator" with the approval of the submitted State which has fostered the development of the commercial capital at the expense of industry capitalism...

**Key words:** commerce outside, economic reforms, liberalization, dependency, predation, commercial opening.

## INTRODUCTION

L'analyse que nous nous proposons de faire dans cet article, porte sur le commerce extérieur algérien et son évolution de 1980 [1] à 2013 dans le cadre de la libéralisation de l'économie et de l'ouverture à l'international. Cette réflexion est précisément celle de l'ouverture commerciale [2] et son incidence sur la croissance et le développement économique. Elle renvoie à un vieux débat [3] entre les tenants de la politique industrielle et ceux de l'ouverture économique et commerciale pour promouvoir la croissance et le développement économique. La croissance et l'ouverture peuvent en effet se combiner pour favoriser le développement, mais cette relation entre l'ouverture commerciale et le développement n'est pas facile et automatique et peut même engendrer des conséquences négatives et « coûteuses » en termes d'intégration économique et de croissance si les conditions de l'ouverture ne sont pas favorables. Nous pensons qu'il existe un lien entre l'ouverture et la croissance. Partant de cette hypothèse nos premières interrogations portent sur les conséquences éventuelles de la "spécialisation" - axe de la théorie classique -

lorsque celle-ci se focalise sur des produits primaires comme les hydrocarbures et des produits industriels à faible technicité. Cette spécialisation peut avoir des effets pervers et engendrer une croissance "appauvrissante" si elle ne parvient à réunir les conditions du développement économique- au sens d'un ensemble de transformations qui rendent aptes une économie à faire croître son produit global dans le cadre de la compétition internationale.

Nous pensons en outre que la dérèglementation des échanges commerciaux a structuré et renforcé les réseaux d'importation, relais de puissants intérêts économiques qui sont parvenus à décourager les investissements locaux.

Les facteurs explicatifs de cette situation, sont à chercher nous semble-t-il, aussi bien dans la théorie du commerce extérieur que dans la spécificité de la régulation de l'économie algérienne.

Au plan théorique, le schéma qui a servi de référence à l'ouverture commerciale renvoie à l'axe des théories classique et néoclassique [4] qui se base sur les notions de différence et de complémentarité pour justifier et expliquer les raisons qui poussent les pays à l'ouverture et à l'acquisition de gains à l'échange international. Mais, ce modèle traditionnel de spécialisation international du travail dont s'est inspiré l'Algérie s'avère inopérant par rapport à ses objectifs d'industrialisation et de croissance économique dans un monde "bouleversé" par la mondialisation. La libéralisation commerciale a conduit à une baisse des revenus et a eu des effets néfastes sur la croissance économique [5]. Par ailleurs, concernant la spécificité de l'économie algérienne et son caractère mono exportateur rentier, la théorie de la régulation nous enseigne que c'est la manière dont elle s'est insérée dans l'économie mondiale par le seul biais des hydrocarbures [dont les prix sont fixés au niveau international] qui explique que l'ouverture n'ait pas permis de faire du commerce extérieur, un levier de croissance. La présence d'une rente pétrolière importante a aiguisé l'appétit [Algérie 2<sup>ème</sup> exportateur africain] d'une coalition d'importateurs ont décidé de s'emparer de l'Etat et de le gérer en fonction de leurs propres intérêts. Leur nombre restreint [un quasi oligopole] permet le contrôle strict sur les importations de biens de 1<sup>ères</sup> nécessités mais également sur les biens durables consommés par les couches moyennes en croissance et leur assure des marges très confortables et un enrichissement rapide et important dont une grande partie repart en fuite de capitaux.

Il faut rappeler que dès le début de la décennie 1980, des évolutions contrastées apparaissent aussi bien en ce qui concerne les politiques économiques que les institutions du pays. Un déséquilibre structurel entre l'offre et la demande globale conduit à un changement dans les grandes orientations et notamment dans la stratégie de développement qui se traduit par une réduction importante des investissements et une contraction des importations. Malgré des tentatives d'auto-ajustement [1986-1989], les déséquilibres persistent et conduisent les pouvoirs publics à mettre en œuvre deux programmes d'ajustement sous la houlette des institutions financières internationales [IFI] pour préparer l'économie à transiter vers l'économie de marché.

Les années 1990, marquent la transition vers l'économie de marché et avec elle, une approche libérale du commerce extérieur. L'approche libérale, "est le fruit d'un consensus auquel sont parvenus les économistes au fil des vingt dernières années quant à la meilleure politique de développement économique à suivre... L'Etat devrait moins intervenir dans la gestion du secteur productif et concentrer ses interventions pour garantir un niveau d'investissement suffisant dans les ressources humaines, un climat concurrentiel pour les entreprises, l'ouverture aux échanges et aux investissements internationaux" [6]. Dans l'esprit de cette approche, de grandes réformes sont engagées : libéralisation du commerce extérieur, du marché du travail, ouverture du secteur bancaire, libéralisation des prix. Le plan d'ajustement mis en œuvre en 1994, a eu comme conséquence, au-delà du rétablissement des grands agrégats macroéconomiques grâce à l'accroissement du prix du pétrole, la privatisation d'entreprises publiques, l'aggravation de la désindustrialisation et une réduction des importations.

Aujourd'hui, l'Algérie, pays mono-exportateur d'hydrocarbures, est en même temps fortement importatrice de produits agricoles, agroalimentaires, de biens durables de consommation et de biens d'équipements. Cette situation ne manque pas d'aggraver la dépendance économique, conséquence, de la construction d'un état rentier. Depuis l'année 2000, la libéralisation du commerce extérieur, la hausse des recettes pétrolières et le clientélisme ont transformé un commerce sans développement des années 1990 en un commerce de prédation.

Il semble comme l'écrivait James K. Galbraith [7] pour les Etats-Unis, l'Algérie a été transformée depuis le début de la décennie 1980 en une "république-entreprise

*commerciale*" où l'économie n'est plus régie par les marchés, mais par une coalition de puissants lobbies d'importateurs commerciaux. Il semble que du fait de l'entrisme de ces lobbies dans ses rouages, a fini par avoir le soutien de "l'Etat prédateur" qui loin de jouer son rôle de régulateur, de représentant des intérêts supérieurs de la nation en limitant leur emprise sur l'économie [et la politique], la conforte pour la mettre au profit d'intérêts privés. Du fait de la présence d'une rente pétrolière importante [Algérie 2<sup>ème</sup> exportateur africain] les membres de cette coalition d'importateurs ont décidé de s'emparer de l'Etat et de le gérer en fonction de leurs propres intérêts. Ils agissent en prédateurs d'un Etat qui se voulait social. Le nombre restreint [un quasi oligopole] permet le contrôle strict sur les importations de biens de premières nécessités mais également sur les biens durables consommés par les couches moyennes en croissance. Ce contrôle permet des marges très confortables et un enrichissement rapide et important dont une grande partie repart en fuite de capitaux.

Notre réflexion sera structurée autour de 3 points qui constitueront les 3 paragraphes :

- La structure du commerce extérieur algérien,
- Les rapports de l'ouverture au développement
- Les mécanismes de perversion de l'ouverture commerciale

#### I) LA STRUCTURE DU COMMERCE EXTERIEUR ALGERIEN 1980-2013.

Notre analyse part des caractéristiques du commerce extérieur parce que ce sont celles-ci vont impacté l'ouverture à l'international dans le cadre de la mondialisation.

De manière globale le commerce extérieur est caractérisé par les éléments suivants :

- Une structure des importations assez favorable aux biens de consommation
- Une structure des exportations dominée par des hydrocarbures et un niveau de recettes pétrolières déterminées par le prix du pétrole.

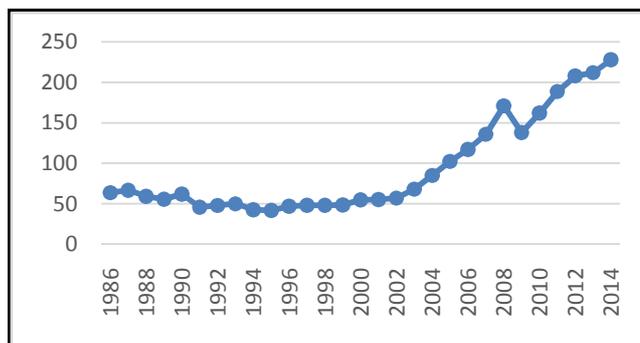
Ces caractéristiques apparaissent comme une tendance générale qui imprime l'évolution et la place que joue le commerce. En effet, elles vont impacter l'ouverture et le développement, dans un contexte de mondialisation. Une périodisation de cette analyse s'avère nécessaire car en fonction des contraintes socioéconomiques, l'évolution des importations ainsi que leur structure va subir des modifications. L'ouverture commerciale se traduit d'abord par une restriction des

importations jusqu'en 2001 du fait du poids du service de la dette qui sera suivie d'une forte libéralisation à partir de cette date. Nous assistons durant la période 2001-2013 à une véritable explosion des importations puisqu'elles vont être multipliées par plus que [4] quatre.

#### A) Une structure des importations favorable aux biens de consommation.

Il faut rappeler brièvement que l'économie algérienne a été transformée grâce à des investissements publics massifs durant la période 1967-1977, qu'a permis une rente pétrolière importante et assez pérenne sur très longue période. Cette dernière a entraîné, surtout durant la décennie 1980, une politique d'endettement important qui, suite aux contrechocs pétroliers a abouti au rééchelonnement de la dette extérieure et à la mise en œuvre d'un programme d'ajustement structurel du FMI.

La relation "*pernicieuse*" qui s'est établie entre l'utilisation de la rente pétrolière et la dette extérieure [8] a eu un impact important sur le commerce extérieur de l'Algérie. En effet, le poids de l'endettement, les difficultés persistantes à réaliser des équilibres macroéconomiques, la chute des prix des produits primaires, le contrechoc pétrolier de 1986, aggravé par la dévaluation du dollar, les politiques d'ajustement structurel prônés par les institutions financières internationales constituent probablement des facteurs explicatifs de la réduction des importations. Cette contraction des importations de biens trouve son explication, nous semble-t-il, dans la volonté des pouvoirs publics d'équilibrer la balance des paiements. Elle implique une réduction des investissements à fort contenu d'importation ainsi qu'une baisse de la consommation. La restriction des importations de biens de production dans le secteur public entraîna, pour la première fois depuis l'indépendance, une chute du PIB [voir tableau ci-dessous] et un accroissement du chômage.

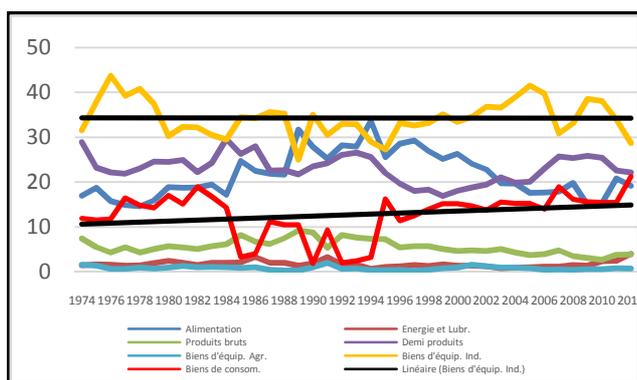


Graphique 1 Evolution du PIB de l'Algérie en milliards de \$

Le PIB exprimé en dollars courants a fortement baissé depuis 1989 et malgré l'inflation des décennies 1980 et 1990, n'a pas récupéré son niveau de 1985.

En effet, de 1980 à 2000, les importations de marchandises qui avaient augmenté plus de 50% en 1981 et 1982 avec le PAP [plan anti-pénurie] ont baissé sur toute la période à l'exception des années 1990 et 1995 où elles ont retrouvé le niveau atteint en 1980. La crise de la dette, le contre-choc pétrolier de 1986 et l'imprévisibilité du marché du pétrole brut, installèrent depuis la compression des importations, pour assurer le remboursement du service de la dette qui croîtra régulièrement jusqu'à la fin des années 1990.

Durant la période, il se dégage une tendance globale à la baisse qui se poursuit jusqu'en 2001. L'évolution périodique montre qu'en valeurs courantes, les importations ont baissé, en moyenne annuelle, de 21,2% et que la baisse la plus importante [-25%.] a eu lieu entre 1986 et 1994. Le niveau atteint par les importations entre 1995 et 2001, est inférieur de -15,8% par rapport à 1985-1986. Ce recul des importations a concerné principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires, c.-à-d., les biens destinés à l'appareil industriel. Le graphique n°1 ci-dessous, montre que de 1980 à 1994, que dans la structure des importations, une chute de la part des biens d'équipement et des biens intermédiaires qui passe respectivement de 31,2% à 27,7% et de 32,2% à 30,4% .alors que celle des produits alimentaires augmente sensiblement de 18,8% à 30% et celle des autres produits de consommation baisse, passant de 17,2% à 14,4%.



Graphique 2 Evolution de la structure des importations par familles de produits

C'est la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel qui marque à partir de 1994, un changement dans la structure des importations par familles de produits qui favorise les biens d'équipement et des biens de consommation dont les parts passent respectivement, de

27,7% à 36,4% et de 11,9% à 14,8%. Au même moment, la part des produits alimentaires et celle des biens intermédiaires reculent et passent respectivement de 30% à 24,7% ; et de 30,4% à 24,1%. Il faut noter que l'accroissement de la part des biens d'équipement, ne reflète en aucun cas un dynamisme dans l'investissement, mais couvre surtout les importations de véhicules de transport de personnes, de marchandises d'équipements électrodomestiques après l'installation de banques privées et de concessionnaires de marques étrangères.

Quant à la chute de la part des biens alimentaires, celle-ci est la conséquence de la chute réelle du pouvoir d'achat suite à la mise en œuvre du plan d'ajustement structurel qui, au-delà de la compression des consommations des ménages à son niveau le plus bas, comprime également la demande de biens intermédiaires. L'ouverture du marché a eu comme résultat, une offre nationale fortement concurrencée par des produits d'importation, dans un marché de plus en plus étroit, qui réduit sa demande de produits intermédiaires qui se manifeste par l'existence de capacités industrielles inutilisées dont le taux d'utilisation avoisine à peine 50%.

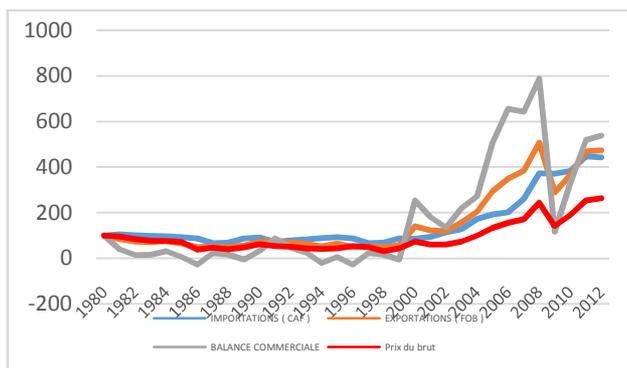
De 2001 à 2012, qui correspond à la seconde période, les importations explosent en passant d'une moyenne de 9418 millions \$ US [avec un écart type 2025 millions \$, soit +/- 21,5%] à une moyenne de 16 025 millions \$ avec un écart-type de 3 383 millions \$ [soit +/- 21,1%]. Le pic atteint en 2011 avec 47 247 millions de \$ représente 4,6 fois le montant de la période précédente. Le tableau et le graphe ci-dessous montrent cette explosion des exportations à partir de l'année 1999.

TABLEAU 1  
EVOLUTION PERIODIQUE DU COMMERCE  
EXTERIEUR DE L'ALGERIE

Période	1980-2000			2001-2012			Rapport	
	Taux de croissance économique moyen annuel = 2,2% Prix du pétrole moyen annuel=21,99\$			Taux de croissance économique moyen annuel = 3,6% Prix du pétrole moyen annuel=71,63\$				
Désignation	Total sur la période	Moyenne [1]	Ecart-type [2]	Total sur la période	Moyenne [3]	Ecart-type [4]	3/1	4/2
Importations	19778	9418	1940	336529	16 025	3 383	1,7	1,7
Exportations	253260	12060	3035	584444	27 831	9 286	2,3	3,1
Dont : hydrocarbures	244809	11658	3015	569407	27 115	9 147	2,3	3,0
Autres	9076	432	163	15 037	716	174	1,7	1,1
Solde de la B.C	55 482	2 642	2 888	24 7915	11 805	6 246	4,5	2,2

-En millions de \$ US

Source : CNIS- Douanes Algériennes



Graphique 3: Evolution indiciaire du commerce extérieur et du prix du brut depuis 1980.

B) Une structure des exportations dominée par des hydrocarbures et des recettes pétrolières déterminées par le niveau du prix du pétrole.

A la veille de l'indépendance, la structure du commerce extérieur était dominée par les échanges de produits agricoles et agroalimentaires où la viticulture occupait une place non négligeable. Très rapidement, les hydrocarbures allaient élargir leur part dans les exportations et les produits agricoles et agroalimentaires, devant l'échec des politiques agraires allaient élargir la leur, dans les importations.

La politique du commerce extérieur mise en œuvre, était définie par les pouvoirs publics en fonction des stratégies de développement, mais aussi de contraintes socioéconomiques et macroéconomiques. Dans l'économie administrée, cette politique avait pour objectif de développer et promouvoir des secteurs ou des branches destinées à satisfaire les besoins internes. Elle consistait à gérer le financement du commerce extérieur tout en contrôlant sa mise en œuvre et enfin à encadrer les opérations d'importation. Des 1967, une politique d'investissement massif allait être engagée dans le cadre de deux plans quadriennaux. La priorité accordée aux hydrocarbures dans la structure des investissements visait à promouvoir le secteur des hydrocarbures pourvoyeur de devises nécessaire au développement du pays.

Les modèles d'industrialisation dans l'économie administrée étaient orientés vers le marché intérieur. Ils exigeaient des régimes commerciaux restrictifs en matière de protection de la production nationale qui se traduisaient par l'utilisation de certains instruments à savoir : taux de change surévalué, contrôle étatique, quotas d'importation, droits de douanes élevés.

Le poids des hydrocarbures devenait de plus en plus important par les recettes qu'il allait générer. Sa part dans les exportations totales allait passer de 70% en 1967 à plus de 90% dès le lancement du 2<sup>ème</sup> quadriennal [97% en 2013] ; elle en fait un pays mono exportateur.

Dans l'économie libérale, l'ouverture commerciale a pour rôle d'obtenir des gains à l'échange et d'utiliser de manière optimale les dotations factorielles.

La dépendance économique renvoie au poids dominant des hydrocarbures dans les exportations mais également à la très faible diversification économique malgré un volume important de ressources, souvent dilapidées pour satisfaire les besoins de consommation de couches sociales "dominantes".

1) Le poids des hydrocarbures

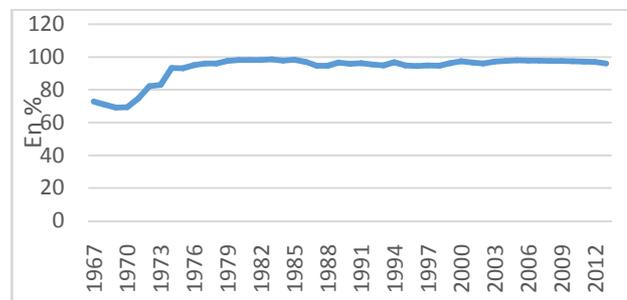
La place importante qu'occupent les hydrocarbures dans les exportations totale remonte à 1974 et elle n'a pas cessé de croître pour atteindre plus de 97% aujourd'hui.

Pour la période [1980-2000], la valeur des exportations d'hydrocarbures a été 244 809 Millions de \$ tandis que pour la période 2001-2012 cette valeur s'est élevée à 569 407 Millions de \$ soit 2,3 fois celle de 1980-2000.

TABLEAU 2  
 POIDS DES HYDROCARBURES DANS LES EXPORTATIONS TOTALES.

En %

1967	1968	1969	1970	1973	1974	1977	1980
72,9	71,0	69,1	69,4	83,0	93,2	96,0	98,2
1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
95,9	96,2	95,4	95,2	96	94,9	93,4	96,3
1999	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013
96,2	97,2	97,6	97,6	97,3	97,2	97,0	96,1



Graphique 4 - Poids des hydrocarbures dans les exportations totales en%.

En effet, le poids important des hydrocarbures dans les exportations algériennes remonte à 1974 avec plus de 90%. Depuis le début de la décennie 1980, la part des hydrocarbures est

quasi-stable, toujours supérieure à 95%. Aujourd'hui, les recettes pétrolières font plus de 97% [9] de nos exportations, 60 % du budget de l'Etat et 47% du PIB. Ce poids immense, du secteur des hydrocarbures dans l'économie nationale la fragilise au point où si « *ce secteur s'enrhume, l'Algérie se grippe* ».

Il faut toutefois noter que malgré la quasi-stagnation apparente de la part des hydrocarbures, dans la structure des exportations totales, la transformation de l'offre dans le secteur est réelle. En effet, la politique d'industrialisation engagé en 1967, a mis en place des capacités de raffinage importantes [22 millions de tonnes de brut traité] pour semble-t-il subvenir à la demande interne et valoriser le pétrole brut [10].

## 2) La faible diversification économique.

L'Algérie a une économie très peu diversifiée à cause du poids des hydrocarbures qui a entraîné une forte polarisation. Les théories de la croissance endogène [11] et celle du développement économique permettent de comprendre le processus de manque de diversification des pays en développement. Alors que les théories de développement économique considèrent la diversification comme une voie de rattrapage économique des pays en développement ; les théories de la croissance quant à elles, permettent de penser que la diversification a toute sa place dans la théorie classique du commerce international bien que logiquement [12], la diversification et la spécialisation soient exclusives l'une de l'autre.

La diversification a un impact positif sur la croissance à travers l'amélioration de la productivité des facteurs et la réduction des risques liés au retournement de la conjoncture économique mais aussi par le biais du commerce international. Le processus de diversification renvoie d'une part au développement industriel et notamment au secteur de l'industrie manufacturière et d'autre part aux exportations dont la concentration en hydrocarbures fragilise l'économie algérienne. Elle est dans ce sens un facteur incontournable pour réduire la fragilité d'une économie [qu'elle soit celle d'un pays développé ou en voie de développement] dans un contexte de bouleversements technologiques ou d'émergence de nouveaux concurrents sur ses marchés [13]. Cet apport de la théorie nous aide à comprendre la faible diversification de l'économie algérienne en 2014 soit 52 ans après l'indépendance.

Alors que dans les pays émergents la part de l'industrie manufacturière représente 30% du PIB pour la Chine et plus de 25% pour la Corée, la part de l'industrie manufacturière algérienne est passée de 12,56% en 1983 à 5,2% en 2010. Cette chute reflète le déclin qui la caractérise suite à l'ouverture du marché qui a affecté le secteur industriel et la concurrence qu'il a subie. Les exportations manufacturières sont suite à ce déclin devenues insignifiantes et évoluent au rythme de 2,54% en moyenne entre 1985 et 2010. Dans cette part insignifiante des exportations hors hydrocarbures, il y a des dérivés des hydrocarbures considérés comme des biens industriels

TABLEAU 3  
 INDICE DE SPECIALISATION.

	1987-89	1990-92	1993-95	1996-99
Espagne	0,509	0,515	0,521	0,524
Portugal	0,952	0,922	0,913	0,831
Grèce	1,183	0,151	1,066	1,024
Algérie	1,832	1,862	1,862	1,826
Maroc	1,446	1,454	1,436	1,448
Tunisie	1,344	1,305	1,312	1,375
Turquie	1,096	1,171	1,126	1,043

Source : CEPII Base de données Chelem calculs S. Dupuch, E. Mouhoud, F. Talahite

Dans un article collectif [14] des auteurs avaient mis en évidence, la faible diversification de l'économie algérienne par rapport à celle de ses voisins du Maghreb et d'Europe du Sud, ou au noyau dur de l'Europe [Allemagne, France, Italie, Angleterre]. Le tableau ci-dessous présente l'indice de spécialisation [indices de KRUGMAN 1991] qui renseigne sur l'écart entre la structure de production du pays comparé à la moyenne des structures de production de l'ensemble des pays de l'Europe et ceux du Maghreb. Ainsi, sur une période de 12 ans, l'Algérie a très peu diversifié son économie, et reste fortement dépendante des hydrocarbures.

Même au sein du Maghreb, les statistiques montrent que l'Algérie est aujourd'hui, le pays le moins diversifié [15] et celui qui fournit le moins d'efforts pour le devenir, comme le montre le tableau n°12 relatif à la part du secteur manufacturier dans les exportations de biens des pays maghrébins qui met en évidence le caractère rentier de l'économie algérienne et l'aggravation de celui-ci depuis 1988.

TABLEAU 4  
 PART DU SECTEUR MANUFACTURIER  
 DANS LES EXPORTATIONS DE BIENS [%].

	1978	1988	1998	1999	2012
Algérie	1,0	5,3	2,7	2,8	3,2
Tunisie	40,2	68,4	68,4	78,0	66,2
Maroc	20,8	53,3	64,4	68,4	68,8

Source : CEPPII-CHELEM

Le manque de diversification est encore plus accentué si l'on considère les exportations totales et la part des hydrocarbures dans ces exportations. La polarisation sur les hydrocarbures est une spécificité de l'économie algérienne qui est considérée comme faisant partie des pays les plus concentrés au monde. Si, durant la décennie 1970, la part des hydrocarbures a oscillé autour de 88,5%, celle-ci est allée en s'accroissant en passant à 97,3%, puis 95,7% et enfin à 97,4% respectivement au cours des décennies 1980, 1990 et 2000. Cette concentration moyenne [97,4%] pour la décennie 2000 est supérieure à celle de pays pétroliers tels que : le sultanat de Brunei [94,1%] l'Iran [79,7%], le Koweït [94,5%] Le Nigéria [94,7%] l'Arabie Saoudite [89,6%] ou le Venezuela [87,9%].

**Tableau 5** Mesure de la concentration des exportations \*

Pays \ Années	Algérie	Maroc	Tunisie	Egypte	Asie	UE**	Pays Medite-Rannéens**
1980	0,82	0,32	0,48	0,19	0,24	-	-
1985	0,54	0,25	0,38	0,55	0,19	-	-
1990	0,57	0,16	0,20	0,24	0,11	-	-
1995	0,55	0,17	0,21	0,24	0,12	0,36	0,51
2000	0,58	0,17	0,19	0,46	0,18	0,37	0,57

\* Selon l'indice de Hirshman normalisé.

\*\* Source : Comtrade, calculs de l'institut de la Méditerranée

L'indice de Hirschman Normalisé évalué à 0,8 pour la décennie 2000 et exprimant la concentration des exportations algériennes confirme la faible diversification. Même en se basant sur le nombre des produits exportés, selon les données de la Banque Mondiale, l'Algérie se situe parmi les plus faibles avec 184 produits exportés, contre 336 pour l'Arabie saoudite, 1120 pour le Maroc, 3266 pour le Mexique et 2849 pour l'Indonésie.

Les schémas de spécialisation par filière de l'Algérie avec le seul avantage obtenu dans la filière énergétique et les forts désavantages dans les filières agro-alimentaire, mécanique et chimique montrent le chemin de facilité emprunté par l'économie rentière [16]. Les

exportations hors hydrocarbures n'excèdent pas 3% des exportations totales. Elles représentent en 2012, 3,9% soit 1,4 mds \$. Aujourd'hui 70% des exportations hors hydrocarbures sont destinées à l'UE.

## II] – LES RAPPORTS DE L'OUVERTURE COMMERCIALE AU DEVELOPPEMENT

Ce paragraphe est consacré à l'ouverture commerciale décidée par les pouvoirs publics dans le cadre des réformes mises en œuvre dans les années 1980 et son rapport au développement.

Depuis la fin des années 1980 et l'essoufflement de son modèle de développement, l'Algérie a connu trois séquences de réformes : la première, ouverte en 1987-88 par le courant des réformateurs du FLN, a consisté à substituer aux règles de régulation de l'économie planifiée celles de l'économie de marché ; la seconde a été inaugurée en 1993-94 lorsque la situation de quasi-cessation de paiements a contraint les autorités à renégocier la dette externe avec les bailleurs de fonds internationaux au prix d'une conversion à l'orthodoxie financière et la troisième, engagée depuis la fin des années 1990, a confirmé le choix de l'ouverture économique, avec la relance des négociations des accords internationaux [et la signature en 2002 de l'accord d'association avec l'Union Européenne], et a introduit tardivement des impératifs de compétitivité et de convergence institutionnelle.

Ces trois séquences se sont superposées, sans pour autant conduire à des choix stratégiques cohérents et stables pour orienter la transition [plus précisément la transformation] de l'économie algérienne et son insertion à l'économie internationale.

L'objectif de ce paragraphe est de mettre en évidence l'impact de cette ouverture sur le développement. Cette ouverture sera abordée dans ses fondements théoriques et institutionnels et analysée dans le cadre de la mondialisation pour montrer que l'insertion à l'international du commerce algérien, ne peut se faire que dans le cadre de schémas théoriques traditionnels dont le rappel fait l'objet de la 1ère section.

A) *L'ouverture commerciale dans les approches théoriques.*

Au plan théorique, le schéma qui a servi de référence à l'ouverture commerciale renvoie à l'axe des théories classique et néoclassique [17] qui se base sur les notions de différence et de complémentarité pour justifier et expliquer les raisons qui poussent les pays à l'ouverture et à l'acquisition de gains à l'échange international.

Dans la théorie classique, le commerce international et la spécialisation à l'échange sont une démonstration de la supériorité du libre-échange par rapport à l'autarcie. Pour les auteurs classiques, lorsque le commerce international est régi par le libre-échange, il devient source d'enrichissement pour les nations.

C'est dans l'avantage absolu qu'Adam Smith voit l'origine des gains. L'auteur prône les avantages du commerce international à condition d'être libéré de ses obstacles. Smith ne considère que chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il a une plus forte productivité que ses concurrents internationaux.

C'est dans un cadre plus élargi que celui analysé par A. Smith que D. Ricardo, élabore sa théorie du libre-échange basée sur la loi des avantages comparatifs. Ricardo envisage les bénéfices du commerce international et de la spécialisation de la production pour montrer que par la spécialisation, le commerce est source de croissance de l'activité économique d'un pays. Chaque pays a donc intérêt à s'ouvrir à l'échange et à se spécialiser dans la production d'un bien où il a le plus grand avantage car selon sa théorie des coûts comparatifs, le commerce peut être bénéfique à chaque participant au libre-échange.

C'est toujours dans une logique d'avantages comparatifs, que des théoriciens [Heckscher, Ohlin et Samuelson] à la suite des classiques, recherchent dans le cadre du libre-échange, les gains et les raisons de l'échange international. La théorie de H.O.S., fonde son analyse à la fois sur les coûts comparatifs et la logique de marché déterminée par les dotations factorielles de chaque pays. Le théorème de HOS énonce qu'"un pays a un avantage comparatif dans le produit qui utilise intensément le facteur pour lequel il a une abondance relative par rapport à son partenaire commercial"[18]. Cette théorie des dotations factorielles différentes est complétée par le théorème de N. Stolper et P. Samuelson concernant les répercussions de la spécialisation internationale et l'ouverture sur les prix relatifs des facteurs de production.

Selon ce théorème : " l'ouverture aux échanges augmente le coût du facteur le plus utilisé dans la fabrication d'un bien dont le prix augmente sur le marché international et diminue le coût du facteur le plus utilisé dans la fabrication du bien dont le prix diminue " [19]. Ce théorème, en s'appuyant sur les différences des coûts de production, elles-mêmes liés à des raretés des facteurs de production, explique les avantages comparatifs d'un libre-échange.

En termes de politiques commerciales, les théories classiques et néoclassiques du commerce international, nous apprennent que le commerce international joue un rôle important dans l'économie, en ce sens où "une contraction de la production nationale peut être corrigée par les importations, les excédents pouvant être absorbés par des exportations. Cela est essentiel pour les pays qui sont en mesure de se spécialiser et de parvenir à une échelle de production efficace et promouvoir la compétitivité"[20], autrement dit la spécialisation internationale permet de tirer profit du commerce. :

L'avantage théorique du libre-échange est qu'il permet l'élargissement des marchés ainsi que la stimulation de l'accumulation grâce à la complémentarité des gains de productivité et des gains dus aux progrès technologiques.

La théorie traditionnelle classique et néoclassique du commerce extérieur nous enseigne par ailleurs que l'ouverture stimule la croissance en favorisant l'apparition de mécanismes économiques simples mais qui deviennent particulièrement intéressants dans le cadre de l'insertion à l'économie mondiale car ils inscrivent la croissance dans un schéma de libre-échange.

Ces mécanismes sont, l'élargissement des marchés, une meilleure allocation des ressources et des gains de productivité liés aux externalités technologiques. En effet, L'élargissement des marchés est une solution à l'insuffisance de la demande interne qui peut être complétée par une demande extérieure.

L'allocation des ressources par le marché, peut solutionner les limites des stratégies de développement autocentrées qui privilégiaient le marché intérieur

Enfin, les gains à l'international peuvent combiner les gains de productivité liés à la libéralisation du marché et les gains liés aux externalités technologiques.

L'ouverture engendre ainsi une complémentarité entre les gains de productivité et les gains liés au progrès technologique. Ces gains sont liés à l'ouverture et constituent des facteurs de dynamisme des entreprises. Ces dernières, pour faire face à la concurrence internationale, sont obligés d'innover,

d'améliorer la qualité de leurs produits et d'augmenter la productivité par une baisse des coûts et par voie de conséquence des prix ; ce qui ne peut qu'améliorer les gains à la consommation. Ces gains de productivité sont complétés par les gains au plan technologique, car l'ouverture de l'économie implique la multiplication des possibilités de diffusion des technologies.

Cette complémentarité des gains fait de l'ouverture, une politique commerciale efficace dans le sens où elle peut stimuler le rythme de croissance de l'économie à la condition de s'inscrire dans le cadre d'un ensemble de réformes libéralisant le marché.

Mais l'hypothèse de complémentarité des économies qui fonde les théories classiques et néoclassiques est contredite par la nature des échanges contemporains caractérisés par l'interpénétration des flux et la concurrence qui oppose les systèmes de production et d'alliance qui constitue le caractère dominant du commerce mondial

#### B) L'ouverture et son impact sur le développement

Au plan théorique, les approches classique et néoclassique que nous avons rappelées dans la section précédente, nous apprennent que la spécialisation internationale peut tirer profit du commerce et que l'ouverture stimule la croissance économique en favorisant l'apparition de mécanismes économiques tels que l'élargissement des marchés, une meilleure allocation des ressources et une complémentarité entre des gains de productivité et des gains d'innovation technologiques.

Au plan institutionnel, en plus de l'aspect macro-économique et de la libéralisation du marché, l'ouverture commerciale est l'un des objectifs essentiels du "*Consensus de Washington*", qui se fonde sur les approches classique et néoclassique du commerce international.

Qu'en est-il de l'expérience algérienne d'ouverture commerciale et de ses implications en termes de croissance économique sachant qu'il s'agit d'un pays pétrolier/rentier, dépendant géographiquement et économiquement de l'Europe occidentale ?

Cette dépendance, se traduit par des exportations d'hydrocarbures essentiellement, des importations difficilement compressibles et enfin une structure du commerce difficile à faire évoluer dans le court terme.

Le rôle joué par les revenus pétroliers dans les économies exportatrices des hydrocarbures est déterminé par leur niveau de contribution à la

croissance du PIB, au total des recettes d'exportations et des recettes budgétaires de l'Etat, d'une manière générale, au total des ressources de financement de l'économie. Ce niveau de contribution détermine à son tour le niveau de la dépendance de l'économie envers le secteur des hydrocarbures et par conséquent, le degré de vulnérabilité des agrégats économiques du pays aux fluctuations du prix du pétrole [un facteur exogène] et à l'instabilité des recettes d'exportation.

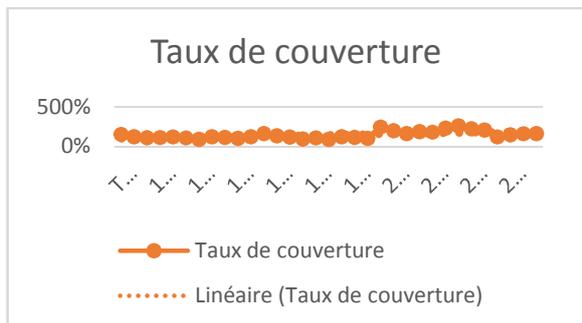
Cette dépendance s'exprime par le poids de l'Europe dans nos échanges extérieurs. Alors que l'Algérie ne représente qu'une infime partie dans le commerce de ses partenaires européens. L'Europe polarise l'essentiel des échanges avec 61% des importations et 59% des exportations. Cette situation, par exemple, est reflétée par l'asymétrie qui caractérise le commerce extérieur de l'Algérie vis-à-vis de celui de l'Europe. En effet, si l'Europe absorbe en moyenne 62% environ des exportations algériennes et fournit à l'Algérie 63% de ses importations; l'Algérie ne fournit que 1,3% de ce qu'importe l'Europe et seulement 0,7% de ce qu'elle exporte. L'Algérie dépend fortement de l'Europe pour son commerce extérieur, l'inverse n'est pas vrai. La relation commerciale avec l'Algérie est objectivement, quantité négligeable pour l'Europe, l'important dans cette relation est le poids central des hydrocarbures dans les exportations algériennes qui lui assurent une certaine sécurité des approvisionnements énergétiques. Cette situation expose le pays aux chocs externes du fait de la faible diversification de ses marchés d'exportation et des stratégies mises en œuvre par les pays consommateurs, pour continuer de bénéficier de sources sûres d'énergie.

Quatre [4] variables permettent de mesurer cette dépendance à l'égard de l'Europe : le coefficient de dépendance [21][a] le taux d'ouverture [22][b], le taux de couverture global et par familles de produits [23][c], l'évolution des termes de l'échange [24][d] et enfin, le poids dominant de quelques pays européens.

L'évolution du coefficient de dépendance depuis 1985 renseigne sur l'importance des importations dans le Produit Intérieur Brut [PIB] national.

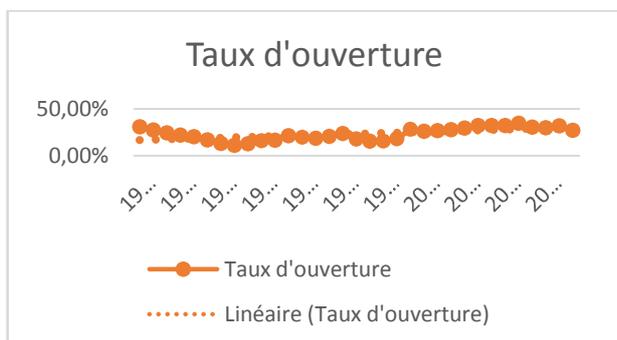
Le graphe ci-dessous, révèle la tendance générale de l'aggravation de la dépendance de l'économie nationale envers les importations, comme le montre la droite de tendance continue de la dépendance. Cette aggravation résulte de l'accroissement du niveau des importations depuis la fin du rééchelonnement de la dette extérieure en 1994 et surtout depuis

l'année 2001 dates de la hausse du prix du pétrole.



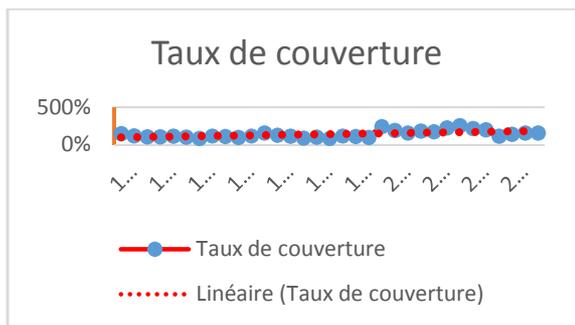
Graphique 5 : taux de dépendance

L'évolution du taux d'ouverture depuis 1980 montre l'ouverture de l'économie nationale qui avoisinait 20% en 1985 atteint 30% et dépasse même celle de certains pays comme les Etats-Unis ou la France. Les statistiques mettent en évidence la tendance générale vers une plus grande ouverture dont ne mesure pas encore tous les dangers surtout ceux liés à la mono-exportation.



Graphique 6 Evolution du taux d'ouverture et tendance générale.

La couverture des importations par les exportations a depuis 1980 toujours été réalisée à l'exception des années des contre-chocs pétroliers [1986 et 1994]. Ainsi, du fait du poids des hydrocarbures dans les exportations totales mais également dans le revenu national, tout ralentissement de l'économie mondiale, ou tout incident sur le marché pétrolier mondial a une répercussion majeure sur l'économie nationale. Le coté accidenté de la courbe ci-dessous, montre bien cette fragilité.



Graphique 7 Evolution du taux de couverture et tendance générale

Les termes de l'échange dans le cas particulier de l'Algérie disposant d'une rente minière n'ont pas la même signification que pour les pays obligés d'être compétitif. En effet à l'instar de la majeure partie des pays pétroliers, la question des termes de l'échange, se résume en fait dans le partage de cette rente entre le pays producteur, les pays consommateurs et les compagnies multinationales. C'est la raison pour laquelle, l'amélioration les termes de l'échange, n'est pas synonyme de "transfert de valeur", mais reflète un changement dans les rapports de force entre les protagonistes du marché pétrolier. Depuis le premier contre-choc pétrolier, les pays producteurs ont beaucoup perdu de leur poids puisque aujourd'hui, ils ne récupèrent que 10% de la rente contre 30% en moyenne durant la période 1973-1984.

### III) – LES PERVERSIONS DE L'OUVERTURE COMMERCIALE.

Nous avons rappelé dans le paragraphe précédent les implications au plan théorique de l'ouverture commerciale en termes de croissance et de développement. Or la mondialisation et le néolibéralisme qu'elle véhicule dans les années 1980 ont apporté une nouvelle approche du développement.

Or cette libéralisation commerciale a produit des effets pervers dans le cas algérien et qu'aux dérégulations induites par la libéralisation économique, se sont ajoutées des pratiques de prédation au niveau de l'appareil d'État.

Les recommandations des institutions financières internationales sont commandées par une double idéologie. Économiquement, c'est l'idéologie libérale dite du consensus de Washington qui est dominante, selon laquelle, dans une économie libéralisée, la libre compétition des acteurs dans un jeu concurrentiel engendre la croissance à travers les mécanismes du marché.

Après un rappel des éléments constitutifs de la prédation économique nous tenterons de mettre en évidence les perversions de l'ouverture commerciale et notamment les mécanismes de la perversion mis en œuvre.

A) *Rappel des éléments constitutifs de la prédation économique.*

Dans un souci de clarification de la notion de prédation, nous avons jugé utile de rappeler, les éléments qui fondent la prédation pour tenter de repérer des ressemblances qui nous permettraient de conforter notre analyse du commerce prédateur, conséquence d'une ouverture commerciale "pervertie "

Si l'on se réfère à l'économie politique de la prédation, celle-ci nous enseigne que 5 éléments définissent la prédation économique. La prédation repose sur l'usage des ressources et des finances publiques à des fins d'accumulation privée. Les contrats que signe l'Etat et ses démembrements en un mot les marchés publics sont la source de l'enrichissement.

La prédation s'installe sur un usage patrimonial de l'Etat et de l'espace public considéré comme une propriété privée. Cet élément est important car l'état se retrouve au cœur même de la production et reproduction du processus d'accumulation par la prédation.

L'économie de la prédation est articulée à la mondialisation capitaliste. Cet élément fait système dans l'économie de la prédation, car au-delà des aides financières et des IDE, les accords de libre-échange avec l'Union Européenne, sont supposés influencer sur la dynamique d'accumulation du capital local. Or dans le cas algérien, les accords de partenariat dans la zone de libre échange qui avaient comme objectif de diversifier l'économie algérienne, n'ont fait qu'étendre les formes de dépendance.

La libéralisation de l'économie contraint le capital local à se restructurer dans le cadre d'une concurrence, or en Algérie, l'Etat a joué un rôle de facilitateur des intérêts du capital international. La concentration du capital commercial au bénéfice des couches dominantes [monopoles privés] se déroule dans le moule des accords de libre-échange.

La mondialisation capitaliste par sa logique et ses effets est l'élément le plus important car fonctionnant dans le cadre d'une logique « d'accumulation par la dépossession ». Le néolibéralisme mondial n'est rien d'autre que

l'instauration d'un capitalisme pur délivré de toute entrave mais générateur d'insécurité économique et sociale .L'accaparement des richesses est la finalité même du pouvoir : c'est le propre même des secteurs dominants du capitalisme que d'affirmer une logique prédatrice.

Ces éléments nous permettent d'affirmer que de manière générale, *"la prédation est un processus qui a les mêmes conséquences que la libéralisation de l'économie : l'appropriation par le "privé " des ressources de l'État. Dans le cas de la libéralisation ce sont les entrepreneurs qui s'emparent [par la privatisation] des ressources étatiques, dans le schéma de la prédation, ce sont des réseaux politiques qui s'accaparent les richesses. Il est probable qu'en Algérie, l'appropriation des ressources de l'État par le « privé » conduise à une « privatisation des modes de gouvernement" [25].*

1) *Les mécanismes de perversion de l'ouverture commerciale : La constitution de monopoles privés*

Rappelons que la gestion administrée de l'économie [1967-1980] avait permis l'enrichissement de responsables d'entreprises publiques mais également de grossistes qui , du fait du monopole public, pouvaient monnayer l'octroi [la livraison] de produits disponibles en quantités limitées [ciment, briques, tissus, machines industrielles et agricoles, demi-produits etc.]. Avec la mise en œuvre des réformes dans le cadre de la transition à l'économie de marché, ces "nantis" vont trouver dans l'ouverture libérale de l'économie l'opportunité d'investir leur nouvelle fortune avec l'appui de personnalités du pouvoir en poste ou en retrait. Le nouveau crédo du libéralisme va faire en sorte que les alliances vont changer. Le pouvoir, pour gouverner, va remplacer son alliance populaire [ouvrière et paysanne] par celle de ces "nouveaux capitalistes" dont certains occuperont des postes politiques et économiques [députés, sénateurs et même ministres.]

L'ouverture économique implique la privatisation et le développement du marché. Dans ce dernier se sont constitués des monopoles privés avec la démonopolisation du commerce extérieur. La libéralisation politico-économique brutale sous la contrainte sociale et celle des institutions internationales a ouvert la voie à une prédation de l'Etat par la reconversion de certains éléments de sa haute administration dans les affaires les plus rentables : les importations dont une bonne

part alimente le commerce informel et le change parallèle. Ces mêmes institutions internationales ont prôné la privatisation des entités publiques [entreprises nationales et locales, grandes surfaces etc.] par le transfert de propriété à des prix dérisoires. Cette privatisation a été une source d'"*enrichissement sans cause*" qui a permis le développement des affaires dans les importations.

La libéralisation a contraint le capital local à se restructurer dans le cadre d'une concurrence généralisée où l'état joue un rôle de facilitateur du capital international. La dépendance de l'État vis-à-vis de la rente pétrolière fournit à celui-ci un mode spécifique d'insertion dans le marché mondial et une capacité de création, de couches sociales acquises, souvent soumises [26].

## 2) Les réseaux de l'économie informelle

Les réseaux de l'économie informelle alimentés constamment par des importations incompressibles, pour satisfaire une demande de couches moyennes de plus en plus importante, deviennent trop vastes et trop complexes et constituent les réseaux de la prédation économique. Ils constituent l'autre face de la captation de la rente puisque ils se chargent de distribuer dans l'illégalité les produits importés [27]. Cette complexité organisée permet de garantir l'anonymat des commanditaires et facilite les opérations de blanchiment, fuite et recyclage des capitaux. Les différentes enquêtes menées par le Ministère du Commerce montrent que le phénomène de l'informel a affecté à des degrés différents plusieurs branches d'activité et notamment le commerce extérieur, ainsi que les services, l'industrie de transformation et la distribution.

La sphère informelle évaluée à plus de 2,5 milliards de dollars, contrôlerait plus de 65% des segments de produits de première nécessité auxquels plus de 70% des ménages consacrent presque l'intégralité de leurs revenus [marché fruits et légumes, poisson, viande rouge et blanche, textile et cuir] et plus de 40% de la masse monétaire globale en circulation. Cette dernière a été évaluée dans le dernier rapport de la Banque d'Algérie à 2 439 milliards de dinars fin 2010, donnant ainsi 976 milliards de dinars qui échappent à l'intermédiation des banques. Ce qui revient à dire que la sphère informelle s'assure un contrôle de 9,75 milliards de \$, au cours de 72 DA/ 1 dollar.

C'est durant les années 1970, que le secteur informel a d'abord pris un essor particulièrement spectaculaire en puisant ses premières encaisses dans le secteur public et en en confisquant les profits à l'aval. En effet considérant que les approvisionnements courants en provenance de l'étranger avaient quasiment la même importance que le secteur des hydrocarbures, tous les intérêts du pouvoir convergent vers les approvisionnements en biens alimentaires dits stratégiques. Ce sont ces approvisionnements qui constituent l'amont du secteur informel dont l'expansion exerce une pression qui étouffe les entreprises publiques. Il faut rappeler que dès 1974, les importations de biens de consommation se révèlent en tant que gisement substantiel de rémunérations occultes. Malgré toutes les tentatives d'assurer la maîtrise totale des transactions, l'économie informelle s'est autonomisée en développant un marché de plus en plus important de biens et de services matériels et financiers et ce grâce aux relais qu'elle possède aux niveaux supérieurs de l'Etat.

En multipliant ses instruments et accroissant ses interventions, elle devient un acteur décisif du contrôle social et ne rencontre pas d'opposition de la part des responsables politiques qui considèrent que le développement d'activités informelles, par les emplois qu'elle génère, participe au maintien de la paix sociale.

Par son ampleur, ce phénomène reste l'un des obstacles principaux à la relance économique, au développement de l'investissement productif et une menace pour l'outil national de production.

## 3) Le laxisme de l'administration centrale.

L'administration centrale a par son laxisme, contribué à maintenir les procédures de perversion de l'ouverture commerciale. A cet effet, dans le cadre de la stratégie de prédation, les sommes considérables engrangées par les importateurs, sont utilisées pour « *soudoyer* » une large part du personnel politique et administratif.

Pour structurer et renforcer les réseaux d'importation, toutes les mesures juridiques et institutionnelles qui sont prises, sont façonnées en amont pour légaliser la prédation et le monopole économique sur les affaires [28].

Les politiques publiques au travers de la fiscalité, de la réglementation économique, des commandes publiques, auxquelles se combine un système de subventions, participent

pleinement à l'expansion du capital commercial. La fonction même du secteur public est d'assurer des profits exceptionnels aux importateurs.

Les mesures juridiques et institutionnelles prises encouragent l'acte d'importer au détriment de celui de produire. En effet : les taxes frappant les produits bruts sont souvent plus importantes que celles qui sont appliquées aux produits finis

Le capital commercial [qui échappe dans l'économie informelle à l'impôt] est imposé officiellement au même tarif que le capital productif [qui lui subit des retours sur investissement de durée beaucoup plus longue]. Il n'existe pas de contrôle de l'origine des capitaux qui financent les importations.

En outre, les mesures adoptées dans le cadre de la loi de finance complémentaire de 2009 en introduisant une volonté de réduire les importations, d'encadrer l'investissement étranger et d'interdire le crédit à la consommation qui sont supposés exprimer une nouvelle orientation économique n'ont abouti qu'à renforcer les réseaux d'importations, relais de puissants intérêts économiques puisque paradoxalement, les importations ont continué leur forte progression. [Voir graphique n°1]. Dans le cadre de la LFC, l'exigence du crédit documentaire pour le paiement des transactions commerciales, n'a pas réussi à réduire les importations, mieux il a augmenté les coûts de transactions qui ont profité aux banques et particulièrement aux banques étrangères plus enclines à financer les importations de leur pays d'origine. [29]

Selon des sources proches de ces banques [appartenant à des groupes étrangers], 50% des recettes sont réalisées grâce aux opérations de commerce extérieur effectuées notamment par le biais du "Credoc". Les banques [de droit algérien] appartenant à des groupes étrangers, en dépit des 10% de parts de marché, se concentrent sur le financement à court terme [trésorerie et financement du commerce extérieur pour ne pas dire les importations algériennes] et ce en raison de leur faible capitalisation, leur faible niveau de ressources et le manque d'information sur les entreprises algériennes notamment les PME/PMI [absence d'une centrale des bilans, une centrale de risque archaïque...etc.]. - [Problèmes que rencontrent les banques publiques et qui comme les banques appartenant aux groupes étrangers financent plus facilement les importations.]

En réaction à la directive verrouillant l'accès aux dépôts des sociétés publiques [Directive Ouyahia] les banques privées ne veulent pas

participer au financement des grands projets des entreprises publiques et s'orientent vers.

Le commerce extérieur. On estime aujourd'hui que plus de la moitié du financement du commerce extérieur est réalisé par les banques privées.

Toutes ces mesures montrent qu'il n'existe aucune volonté réelle de réduire les importations source d'enrichissement de réseaux locaux possédant des représentants au sommet de l'Etat.

Les textes pris par les pouvoirs publics contiennent en leur sein des contradictions et des insuffisances qui permettent aux différents réseaux de prédateurs de les détourner aisément. En effet, comment améliorer la traçabilité [30] des transactions et prévenir les pratiques frauduleuses lorsque l'Etat n'arrive même pas à imposer l'utilisation de moyens modernes de paiements [chèque [31], carte de crédit, etc.].

Les subventions d'origine budgétaire et celles provenant des entreprises Sonatrach et Sonelgaz qui représentent 23,6% du PIB et coûtent à l'Etat 3800 milliards de dinars soit l'équivalent de toute la fiscalité pétrolière récoltée chaque année" [32], participent en fait à soutenir l'achat de véhicules et de biens électriques importés. L'aide au logement qui coûte à l'Etat environ 130 milliards de dinars par an, qui est en soi la promotion de "*l'enrichissement sans cause*" [qui est un délit aux yeux de la loi] correspond à l'aide accordée aux paysans à l'acquisition de matériel agricole pour une durée de 10 ans.

En réalité l'ensemble des subventions de l'Etat ne servent nullement les intérêts du pays puisque l'Etat dépense 11 fois plus pour l'action sociale que pour l'investissement productif qui représente à peine 2% du PIB. C'est la preuve que la déréglementation des échanges extérieurs n'a fait que renforcer les réseaux d'importation qui sont parvenus à décourager les investissements productifs.

## CONCLUSION

L'objet de cette communication était l'analyse du commerce extérieur algérien en rapport avec l'ouverture décidée dans le cadre des réformes engagées à la fin des années 1980 et l'insertion à l'international.

Cette analyse partait de la structure du commerce extérieur algérien, à savoir une structure des exportations dominée par les hydrocarbures et une structure des importations en faveur des biens de consommations pour montrer que les effets attendus de l'ouverture commerciale en termes

de croissance et de développement n'ont pas été obtenus. La croissance et l'ouverture peuvent en effet se combiner pour favoriser le développement mais cette relation entre l'ouverture commerciale et le développement n'a pas été automatique et a même engendré des conséquences négatives et « couteuses » en termes de développement car les conditions de l'ouverture n'étaient pas favorables.

En effet, Le schéma théorique qui a inspiré l'ouverture commerciale et qui est basé sur la spécialisation a été inopérant dans le cadre de la mondialisation. Alors que les NPI se sont intégrés dans la nouvelle DIT grâce à une remontée de filières et l'insertion dans les réseaux de production [firme- réseau], l'Algérie est restée dans la DIT traditionnelle basée sur la spécialisation et la dotation de facteurs. L'hypothèse de complémentarité des économies qui fonde les théories classiques et néoclassiques est contredite par la nature des échanges contemporains caractérisés par l'interpénétration des flux et la concurrence qui oppose les systèmes de production et qui constitue le caractère dominant du commerce mondial. Cette libéralisation commerciale a produit des effets pervers dans le cas algérien et aux dérégulations induites par la libéralisation économique, se sont ajoutées des pratiques de prédation au niveau de l'appareil d'État.

Non seulement, le commerce extérieur n'a pas pu générer de développement, mais avec l'ouverture « débridée » décidée par les pouvoirs publics sous la pression des instances internationales, il a pris la forme d'un commerce de prédation, dans la mesure où il a profité de la faible diversification de l'économie algérienne, de l'augmentation de la demande et de changements du mode de consommation pour exploser littéralement grâce à une captation de la rente pétrolière aidée en cela par le secteur informel qu'il approvisionne en produits importés et par le laxisme de certaines couches de l'administration centrale.

, L'ouverture du marché a eu comme résultat, une offre nationale fortement concurrencée par des produits d'importation, dans un marché de plus en plus étroit, qui réduit sa demande de produits intermédiaires et de demi-produits.

L'ouverture commerciale a produit des effets pervers par le biais de certains mécanismes à savoir :

Des monopoles privés qui se sont constitués avec la démonopolisation du commerce extérieur en 1989,

Un secteur informel alimenté par les produits importés

Une administration défaillante qui a contribué à maintenir les procédures de perversion de l'ouverture commerciale.

Nous concluons cette communication en rejoignant Gilles Kepel quand il fait observer que "la rente pétrolière en Algérie a détruit le système économique ... ce dernier, comme celui des pays à forte rente pétrolière, fonctionne sur "l'import-import". Les hommes d'affaires liés à la haute administration constituent des monopoles privés, disposent de permis d'importation, préfèrent conserver leurs marges spéculatives en important, au lieu de développer sur place une industrie de biens de consommation créatrice d'emplois. Grâce à la rente pétrolière, ils importent des produits étrangers qui alimentent les réseaux de l'économie informelle et touchent de fortes commissions sur l'opération ".et que in fine, la déréglementation des échanges extérieurs n'a fait que renforcer les réseaux d'importation qui sont parvenus à décourager les investissements productifs.

#### **Bibliographie**

Adelman Irma "Cinquante ans de développement économique", Revue d'économie du développement n° 1 du 2 juin 2001. "*Penser le développement au tournant du Millénaire*". p 98

Benderra Omar- "*Effondrement de l'Etat et prédation*" Revue Confluences Méditerranée - N°45 Printemps 2003.

Benderra Omar: "Economie Algérienne 1986 - 1998 :"*Les réseaux aux commandes de l'Etat*". In "*La Méditerranée des réseaux, Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et la Maghreb*", sous la Direction de Jocelyne Cesari, Maisonneuve et Larose, Octobre 2002

Berthelemy JC, "*Commerce international et diversification économique*", Revue d'Economie Politique, 2005, Vol 115, p 593

Haddouche Hassan "*L'Algérie peut-elle encore se sauver de sa boulimie-d'importations- .Concernant les projets d'infrastructure, ceux-ci sont essentiellement financés par le Trésor Public.*". - source: [Http://www.algerie-focus.com/blog/2014/08/](http://www.algerie-focus.com/blog/2014/08/)

Galbraith James K. "*La prédation économique moderne*", Paris -Seuil - 2009

Dupuch S. Dumas A. "*Economie mondiale, les règles du jeu commercial, monétaire et financier*", De Boeck, Bruxelles, 2009 p 15.

Mouhoud E. Talahite F. "*L'Union Européenne élargie et ses voisins méditerranéens : les perspectives d'intégration*" Revue Économie Internationale n°97 Paris.2004.

Mucchielli Jean.Louis, "*Relations économiques internationales*", Hachette Paris 2005 p 46

Verschave François-Xavier "*La Françafrique : Le plus long scandale de la République*", 1999, Stock, 380 p.

Verschave François-Xavier "*Noir silence*", 2000, Les Arènes, 595 p.

"*Noir procès : offense à chefs d'Etat*", 2001, Les Arènes, 382 p.

#### REFERENCES

[1] Il aurait été intéressant d'analyser le commerce extérieur algérien depuis 1967, date du lancement du pré-plan de développement national, pour apprécier les changements structurels, mais l'incohérence des données disponibles selon les sources fragmentaires ne permettait pas une analyse constructive. Cette incohérence est surtout liée aux variations du taux de change et donc aux fluctuations qu'a connu le dinar algérien durant cette longue période et à l'inflation.

[2] L'ouverture concerne également la privatisation des entreprises publiques et locales. En Août 2001 le programme de privatisation des EPE (entreprises publiques économiques) est lancé : 300 entreprises nationales vont être privatisées. C'est également en 2001 que L'Algérie signe un accord commercial avec l'Union européenne. Sans soulever aucune opposition, du fait de la violence qui sévissait à l'époque, la majorité des Entreprises de production locale (EPL) ont été dissoutes ou reprises par des privés nationaux dans l'anonymat le plus complet. La prédation liée à la privatisation de ces entreprises publiques mais également des terres agricoles du domaine de l'Etat n'est pas analysée dans cet article.

[3] C'est le débat Etat-marché qui oppose les partisans de l'action de l'Etat dans le développement et ceux qui laissent ce rôle au marché.

[4] A. SMITH et la spécialisation en fonction de l'avantage absolu. D. RICARDO et la spécialisation en fonction l'avantage comparatif et HOS la spécialisation selon la dotation de facteurs

[5] BENTABET Bouziane BENTABET (Bouziane) : "*Les effets des accords euro-méditerranéens : un modèle d'équilibre général calculable appliqué à l'économie algérienne*". Colloque « Economie Méditerranée - Monde Arabe », Sousse, Tunisie 2002

[6] WATANABE Suzanne, "*La stratégie de développement de la Banque Mondiale*", Revue du Tiers-Monde. La stratégie de développement et la libéralisation de l'économie 1997-1 p 311

[7] GALBRAITH K. James " *L'Etat prêteur* " Paris -Seuil - 2009

8 Le paiement anticipé de l'essentiel de la dette extérieure en 2001 a mis fin à la contrainte extérieure.

9 ) Les dérivés des hydrocarbures font plus de 50% des exportations dits hors-hydrocarbures.

[10] Du fait de la domination des firmes et des Etats des pays consommateurs, le raffinage est, depuis longtemps, devenu peu rentable car arrivé à une période où la rentabilité d'un baril de pétrole brut était supérieure à celle de du même baril raffiné.

[11] La diversification est considérée comme un processus endogène, selon les théories de la croissance

[12] Voir la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo

[13] BERTHELEMY JC, " *Commerce international et diversification économique* ", Revue d'Economie Politique, 2005, Vol 115, p 593

[14] DUPUCH S. MOUHOUD E. TALAHITE F. " *L'Union Européenne élargie et ses voisins méditerranéens : les perspectives d'intégration* " Revue Economie Internationale n°97 Paris.2004.

[15] La mesure de la diversification se calcule par rapport aux variétés de familles de produits exportés. Plus on est éloigné de 1 et plus on est diversifié. Selon G. Thureau, commissaire de l'association Méditerranée Economie sociale et solidaire (MEDESS), l'ESS peut s'avérer une grande opportunité pour l'Algérie afin de diversifier son économie Le cas de l'Agriculture est intéressant avec les coopératives.

[16] Ce chemin est celui emprunté par tous les pays pétroliers d'Amérique Latine, du Golfe, d'Afrique et même par la Russie.

[17] Smith A. et Ricardo D. (classiques) et H.O.S. (néoclassiques)

[18] MUCCHIELLI J.L, "*Relations économiques internationales*", Hachette Paris 2005 p 46

[19] DUMAS A. "*Economie mondiale, les règles du jeu commercial, monétaire et financier*", De Boeck, Bruxelles, 2009 p 15

[20] ADELMAN Irma "*Cinquante ans de développement économique* ", Revue d'économie du développement n° 1 du 2 juin 2001. "*Penser le développement au tournant du Millénaire*". p 98

[21] Le coefficient de dépendance est le rapport entre les importations et le PIB qui exprime la dépendance du pays relativement aux approvisionnements extérieurs.

[22] Le taux d'ouverture est le rapport entre les exportations et le PIB qui exprime la dépendance du pays relativement aux débouchés extérieurs. Ce taux peut également être calculé pour un pays, par le rapport entre la moyenne de son commerce extérieur (mesuré par la moyenne des exportations (X) et des importations (M) rapporté à son PIB. Ce taux ressemble beaucoup au coefficient de dépendance.

$T.O = ((X+M)/PIB) \times 100$

[23] Le taux de couverture exprime le rapport des importations sur les exportations. Ce rapport qui traduit la couverture des importations par les exportations ; peut être calculé pour l'ensemble des échanges et par famille de produits.

[24] Les termes de l'échange, qui rapportent le prix moyen des exportations sur celui des importations, mesure dans le temps si le pays améliore la qualité de son insertion dans le commerce international, en d'autres termes si l'échange l'enrichit ou l'appauvrit.

[25] HIBOU, 1998 : 125) et in fine à la privatisation des États (Hibou, 1999).

[26] Le pouvoir de distribution (bâtiments, locaux, logements, terrains, accès à l'eau, branchement à l'électricité, ligne téléphonique, licence d'importation, crédit etc. ou d'effacement ou réduction de droits de douane, d'impôts et taxes etc.), est obtenu par une position dans l'exécutif administratif d'une collectivité locale, d'une administration centrale, ou dans une entreprise publique.

[27] Selon l'Union des Commerçants Algériens.

28 "Plus de **16 000 sociétés d'importation** n'ont pas procédé au renouvellement des registres du commerce, comme le stipule l'arrêté ministériel du 13 décembre 2011, selon El Hadi BAKIR, directeur du registre du commerce auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC). "**Ils seront inscrits dans le fichier national des fraudeurs**", a souligné ce responsable, sans trop de précisions, lors d'une conférence de presse organisée à Alger. «Ces sociétés n'ont plus le droit d'exercer dans les activités de commerce extérieur, et toute marchandise importée par elle sera bloquée» a indiqué, pour sa part, Mohamed DHIF, directeur général du CNRC ". Source : [http://www.vitaminedz.com/16-000-importateurs-signales-par-le-cnrc/Articles\\_18300\\_632453\\_16\\_1.html](http://www.vitaminedz.com/16-000-importateurs-signales-par-le-cnrc/Articles_18300_632453_16_1.html)

[29] HADDOUCHE Hassan "*L'Algérie peut-elle encore se sauver de sa boulimie d'importations-. Concernant les projets d'infrastructure, ceux-ci sont essentiellement financés par le Trésor Public*". - source: <http://www.algerie-focus.com/blog/2014/08/>

Source : [http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/finance-assurances/les-banques-etrangeres-s-inquietent-15-01-2014-167151\\_290.php](http://www.leconews.com/fr/actualites/nationale/finance-assurances/les-banques-etrangeres-s-inquietent-15-01-2014-167151_290.php)

[30] La traçabilité et la lutte contre les pratiques frauduleuses entrent dans le cadre de mesures ayant trait à l'assainissement et la moralisation des pratiques du commerce extérieur.

[31] Le décret exécutif fixant le seuil applicable aux opérations de paiements devant être effectués par les moyens de paiement à travers les circuits bancaires et financiers, publié au journal officiel n° 43 devait entrer en vigueur le 31 mars 2011. Le texte souligne que tout paiement qui excède la somme de 500.000 DA, doit être effectué par les moyens de paiement suivants : chèque, virement, carte de paiement, prélèvement, lettre de change, billet à ordre et tout autre moyen de paiement scriptural. Cette mesure relative au paiement par chèque pour les transactions commerciales de plus de 500.000 DA a été reportée et non pas abandonnée par le gouvernement, a déclaré, lundi à Alger, le Ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

[32] BENACHENHOU Abdelatif dans " EL WATAN " du 14/10/2014 - rubrique économie. Il faut également souligner que le bas prix de l'énergie (électricité, carburants) entraîne sa surconsommation mais celle des biens nécessaires à sa consommation (produits électroménagers, véhicules automobiles) qui sont pour la plupart importés.